

PIERRE MARTIN

## *Les élections prud'homales de décembre 1982*

Les élections pour les Conseils de Prud'hommes de décembre 1982 sont les secondes élections de ce type organisées en France. Comme celles de 1979, elles sont considérées comme un bon instrument de mesure des influences respectives des diverses organisations syndicales et patronales. Le mode de scrutin proportionnel permet à chaque organisation de mesurer son audience en faisant campagne sur ses propres thèmes, indépendamment des autres. Ces élections constituent donc un très bon « baromètre syndical ».

Les résultats (tableau I), montrent un recul de la participation, un net recul de la CGT, une stabilité de la CFDT et de FO, une progression de la CFTC et de la CGC.

### *1) La baisse de la participation et le recul de la CGT*

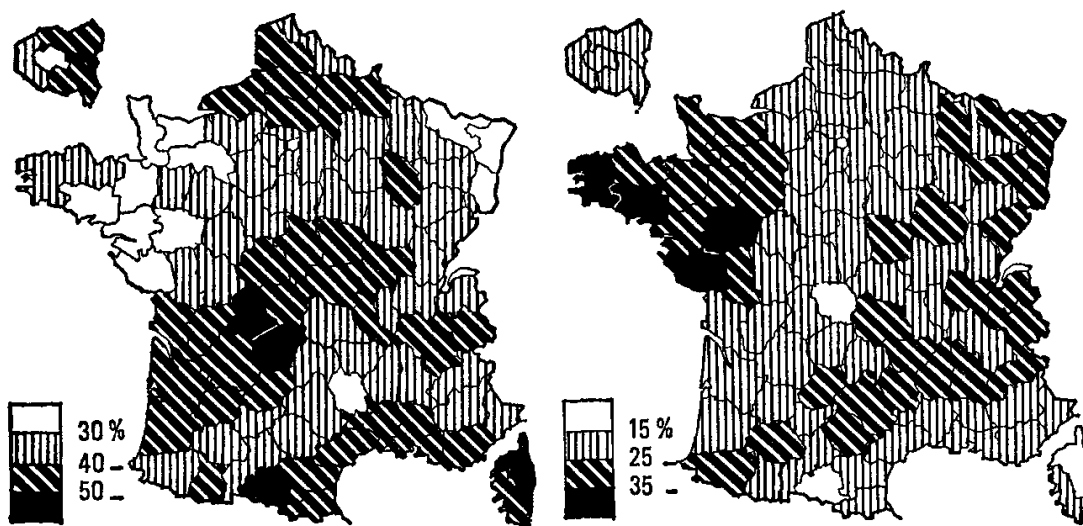
Le tableau II, où les résultats sont calculés en pourcentage des inscrits, indique que la baisse de la participation semble correspondre à peu près au recul de la CGT, les autres centrales restant stables. On peut en déduire qu'il n'y a pratiquement pas eu de transfert entre la CGT et les autres centrales. Une partie de l'électorat CGT de 1979 s'est donc abstenu. Il n'a pas été attiré par une autre centrale. Ce recul de la CGT était visible dans les élections professionnelles depuis 1980. Il ne provient donc pas de la politique du Gouvernement comme l'ont prétendu les dirigeants de la CGT, afin de masquer leurs propres responsabilités.

C'est l'alignement croissant de la CGT sur le PC qui a provoqué son recul. Le PC a, en quelque sorte, entraîné la CGT dans sa chute.

Malgré son recul, la géographie de la CGT a très peu changé (carte I). C'est la carte traditionnelle de la gauche. L'ouest intérieur, l'Alsace-

Lorraine, le sud du Massif central et Paris en constituent les principales zones de faiblesse. Le Midi-Méditerranéen, la bordure nord du Massif central, de la Gironde à la Saône-et-Loire, une partie de la région Rhône-Alpes, l'est de la région parisienne et la France du Nord, de la Seine-Maritime aux Ardennes constituent ses principales zones de force.

Cette géographie de la CGT, qui indique bien, en fait, que celle-ci représente la gauche traditionnelle dans le monde syndical, est relativement immuable. On doit cependant noter qu'elle peut se modifier sous l'action des transformations économiques et sociales. On observe que la CGT recule plus fortement dans la Région parisienne et la Lorraine, régions en voie de désindustrialisation, alors qu'elle se maintient mieux dans le sud et l'ouest de la France.



Carte I. — CGT

Carte II. — CFDT

## 2) L'évolution de la CFDT

Alors que beaucoup d'observateurs s'attendaient à une progression de la CFDT, celle-ci stagne. Stagnation sur les exprimés (23,1 %-23,5 %) qui, avec le recul de la participation, cachent une baisse sur les inscrits (14,1-13,3). C'est en fait la première fois depuis sa création (1964) que la CFDT recule. Dans les collèges ouvriers et employés le recul (sur les inscrits) est général dans toutes les régions sauf le Languedoc-Roussillon et le Limousin, c'est-à-dire des régions où la CFDT est relativement peu implantée et où l'augmentation du nombre de ses candidatures peut expliquer ce phénomène. La carte II montre que la CFDT est surtout influente dans les départements de forte pratique religieuse catholique. On peut observer que dans les quelques départements peu marqués par le catholicisme et où la CFDT était forte en 1979, celle-ci recule en 1981 (tableau IV). Donc il semble que celle-ci ait en 1982 une moindre capacité

à rassembler les travailleurs non originaires de son milieu d'origine, le syndicalisme catholique.

Dans ce milieu elle subit la concurrence de la CFTC au profit de laquelle elle semble reculer dans certains départements (par exemple la Haute-Savoie), mais cela reste relativement marginal. La grande question est évidemment de comprendre pourquoi la CFDT n'a pas su capter les votes de ceux qui ont délaissé la CGT ? A ce point de vue, une nette différence apparaît avec ce qui s'est passé dans le domaine de la représentation politique. Le PC a perdu un quart de son électorat en 1981. Ce recul historique est évidemment à mettre en parallèle avec celui de la CGT en 1982.

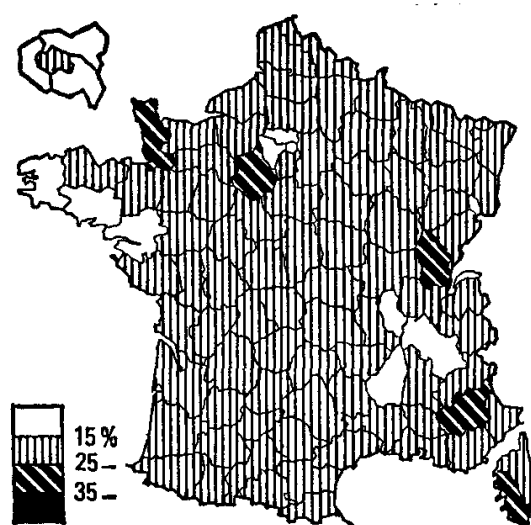
Mais la comparaison s'arrête là, car c'est au profit du Parti socialiste que le PC a reculé. Ses anciens électeurs ne se sont pas réfugiés dans l'abstention en 1981. Il y a eu transfert au sein de la gauche et non-abstention. Aux prud'homales de 1982, il semble clair que c'est vers l'abstention que se sont dirigés les anciens électeurs cégétistes. Pourquoi donc la CFDT n'a-t-elle pas profité du recul de la CGT comme le PS a profité du recul du PC ? La réponse à cette question peut être obtenue en observant les politiques différentes qui ont été pratiquées depuis 1979 par le PS et la CFDT. Au Congrès de Metz, en 1979, le Parti socialiste a choisi de persévérer dans la ligne d'union de la gauche, malgré l'attitude du PC, repoussant la ligne « autonome » prônée par Michel Rocard. La CFDT par contre a choisi à cette date une ligne de « recentrage » fort proche de l'« autonomie » rocardienne et en prenant acte de l'attitude de la CGT. Les résultats des élections de 1981 et des prud'homales de 1982 permettent de juger du bien-fondé et de l'efficacité de ces deux lignes politiques. La ligne unitaire a permis à la gauche d'accéder au pouvoir et de bouleverser le rapport de force au sein de la gauche au profit du PS. La ligne de « recentrage » n'a pas permis à la CFDT de récupérer les pertes de la CGT, lui enlevant tout espoir de devenir la première centrale syndicale française et favorisant indirectement les syndicats moins à gauche.

— L'évolution de FO (Carte III) :

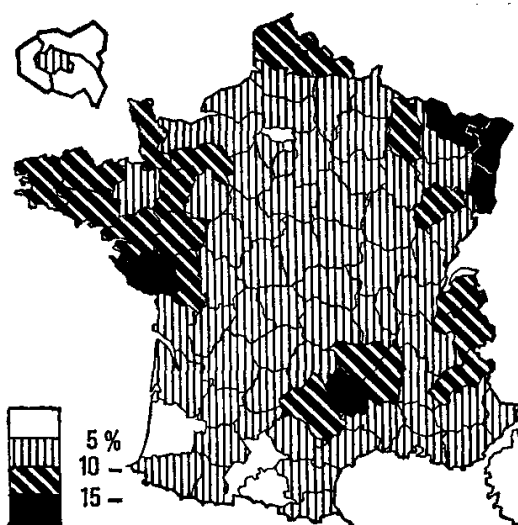
Modeste progression dans le collège ouvrier et employé. En général FO maintient ses positions traditionnelles et il y a très peu de variations par rapport à 1979 sauf dans le collège cadre où le recul est net en faveur de la CGC qui a pris une attitude beaucoup plus anti-gouvernementale. C'est donc sur sa droite que FO a perdu dans ce collège.

— L'évolution de la CFTC (Carte IV) :

La CFTC progresse dans tous les collèges en s'attirant les suffrages du catholicisme traditionnel. Cette progression est plus marquée dans le collège cadre. Dans ce collège, la CFTC concurrence très sérieusement la CGC dans les départements de forte pratique religieuse catholique (Bretagne, Pays de Loire, sud du Massif central).



Carte III. — FO

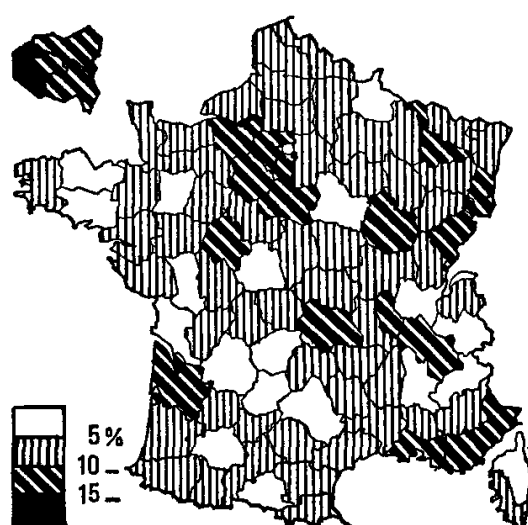


Carte IV. — CFTC

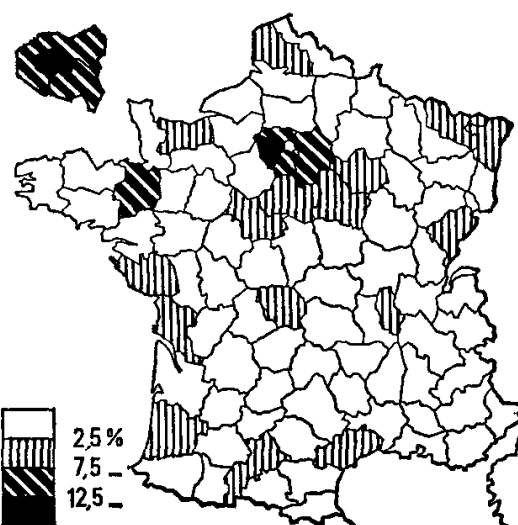
— L'évolution de la CGC (Carte V) :

Contrairement à 1979, la CGC s'est efforcée de présenter des candidats dans d'autres collèges que celui des cadres et notamment dans les collèges industriels et commerciaux. Dans ces deux derniers collèges son influence reste limitée. Dans le collège cadre elle progresse notablement aux dépens de FO et bénéficie de la démobilisation d'une partie de l'électorat de la CGT et même de la CFDT.

Comme en 1979, les autres organisations syndicales (non reconnues comme représentatives, UFT, CSL...) sont marginales et n'ont qu'une influence très localisée, essentiellement dans la région parisienne (Carte VI).



Carte V. — CGC



Carte VI. — AUTRES

— Les résultats dans le collège employeur :

Nette percée du SNPMI là où il a présenté des listes et en particulier dans le collège industrie. C'est chez les petits patrons dans les départements traditionnellement orientés à droite lors des élections politiques (Pays de Loire, Bretagne) que cette organisation a obtenu ses meilleurs résultats. C'est une menace « populiste » que le CNPF va maintenant devoir prendre en compte. L'unité du monde patronal est rompue. Il est difficile d'apprécier maintenant quelles en seront les conséquences pour les salariés.

### Conclusion

La CGT reste, et de loin, l'organisation syndicale principale chez les salariés. La CFDT n'a pas su récupérer ces pertes et ce n'est pas la politique d'alliance anti-CGT qu'elle développe actuellement (Alsthom-Belfort, Usinor-Longwy, Billancourt, Peugeot-Sochaux) qui va la rendre plus attrayante pour les « déçus de la CGT ». Seule l'adoption par la CFDT d'une ligne unitaire et de rassemblement populaire semblable à celle du PS serait de nature à lui permettre d'élargir son audience. De même, FO n'a pas non plus bénéficié du recul de la CGT. La situation actuelle est donc marquée par un net recul de la CGT, conséquence de sa politique d'alignement sur le PCF et par la stagnation des deux principales autres centrales ouvrières, la CFDT et FO. L'évolution future des rapports de force dépendra de la volonté et de la capacité de la CGT de s'affranchir de l'influence du PC et des autres centrales à adopter une ligne syndicale plus unitaire. Les évolutions récentes n'incitent pas à l'optimisme à cet égard et la prochaine période sera donc vraisemblablement marquée par un nouveau recul du syndicalisme ouvrier dans son ensemble. Ainsi donc et contrairement à certaines prévisions, le poids des partis politiques tend plutôt à se renforcer par rapport à celui des syndicats au sein de la gauche.

TABLEAU I

Résultats en % des exprimés

	1979	1982
Exprimés	61	56,4
CGT	42,4	36,8
CFDT	23,1	23,5
FO	17,4	17,8
CFTC	6,9	8,5
CGC	5,2	9,6
Autres	4,6	4

TABLEAU II

Résultats en % des inscrits

	1979	1982
CGT	25,9	20,8
CFDT	14,1	13,3
FO	10,7	10
CFTC	4,2	4,8
CGC	3,2	5,4
Autres	3	2,1

**TABEAU III**  
Collège salariés (% des inscrits)

	Industrie		Commerce			Industrie		Commerce	
	1979	1982	1979	1982		1979	1982	1979	1982
<i>Aquitaine</i>					<i>Franche-Comté</i>				
Exp.	70,3	66	57,5	52,6	Exp.	72,3	69,2*	52,8	50
CGT	37,8	33,3	26,1	21,6	CGT	31,7	27,7*	18,2	15,3
Autres	32,5	32,7	31,4	30	Autres	40,6	41,5*	34,6	34,7
<i>Auvergne</i>					<i>Champagne-Ardennes</i>				
Exp.	72	68,9	55	51,6	Exp.	69,7	65,4	52,6	48,8
CGT	33,4	29,4	22,7	19,1	CGT	39,3	32,2	23,4	18,3
Autres	38,6	39,5	32,3	32,5	Autres	30,4	33,2	29,1	30,5
<i>Bourgogne</i>					<i>Provence - Côte d'Azur</i>				
Exp.	68,7	64,8	52,5	47,9	Exp.	61,2	57	51,3	45,6
CGT	36	32,2	21,8	17,4	CGT	34,6	30,3	24,9	20,1
Autres	32,7	32,6	30,7	30,5	Autres	26,6	26,7	26,4	25,5
<i>Nord - Pas-de-Calais</i>					<i>Picardie</i>				
Exp.	74,2	70,5	62,2	57	Exp.	74,7	71,4	60,4	58,5
CGT	38,3	32,1	25,8	21	CGT	41,5	37,1	26,2	22,9
Autres	35,9	38,4	36,4	36	Autres	33,2	34,3	34,2	35,6
<i>Pays de Loire</i>					<i>Rhône-Alpes</i>				
Exp.	71,1	68,9	55,3	51,6	Exp.	66,9	63	49,5	45,4
CGT	25,5	23,2	17,4	14,4	CGT	34,1	30,2	20,4	16,7
Autres	45,5	45,7	37,9	37,2	Autres	32,8	32,8	29,1	28,7
<i>Poitou-Charentes</i>					<i>Languedoc-Roussillon</i>				
Exp.	70,5	66,6	55,3	49,5	Exp.	64	61	52,6	49,3*
CGT	33,6	29,5	23,1	18,9	CGT	38,5	34,2	26,9	22,8*
Autres	36,9	37,1	32,2	30,6	Autres	25,5	26,8	25,7	26,5*
<i>Basse-Normandie</i>					<i>Limousin</i>				
Exp.	69,5	66,4	51,7	48,4	Exp.	73,9	71,8	60,7	58
CGT	23,4	21,8	15,6	14	CGT	47,8	43,7	33,2	28,1
Autres	46,1	44,6	36,1	34,4	Autres	26,1	28,1	27,5	29,9
<i>Haute-Normandie</i>					<i>Midi-Pyrénées</i>				
Exp.	71,2	67,3	53,6	50,4	Exp.	63,2	66	56,1	52,7
CGT	37,2	32,9	24	20,4	CGT	37,4	32,6	25,1	21,2
Autres	34	34,4	29,6	30	Autres	31,8	33,4	31	31,5
<i>Bretagne</i>					<i>Ile-de-France</i>				
Exp.	70,5	68,4	58,2	53,2	Exp.	65,6	60,9	51,6	46
CGT	29	26,2	20,9	16,5	CGT	33,9	28,3	22,4	17,2
Autres	41,5	42,2	37,3	36,7	Autres	31,7	32,6	29,2	28,8
<i>Centre</i>									
Exp.	71,2	68,3	56,9	53,1					
CGT	35,4	31,4	21,7	18,1					
Autres	35,8	36,9	35,2	35					

TABLEAU IV. — *Evolution de la CFDT entre 1979 et 1982*  
(résultats en % des exprimés)

	1979	1982	Différence 1979-1982
Drôme	31,8	28,8	— 3
Côte-d'or	28	27,3	— 0,7
Lot	27,4	26,2	— 1,2
Calvados	32,8	31,3	— 1,5

Pierre MARTIN. — **The conciliation Board of December 1982.**

The prud'homales elections of 1982 have been remarkable for a marked fall in the vote for the CGT, though it remains by far the first French trade-Union. This fall corresponds practically exactly to the fall in participation. This has not been beneficial to the CFDT which remains level, its hopes of overtaking the CGT receding further. The very stable electoral geography of these elections shows that the CGT is strong in the traditionally left wing « départements » whereas the CFDT is deeply influenced by catholicism. These elections globally reveal a downfall in the influence of the worker's trade-unions.

RÉSUMÉ. — *Les élections prud'homales de 1982 ont été marquées par un net recul de la CGT, celle-ci restant cependant et de loin la première centrale syndicale française. Ce recul correspond presque exactement au recul de la participation. Il n'a pas profité à la CFDT qui stagne, voyant s'éloigner ses espoirs de dépasser la CGT. La géographie électorale très stable de ces élections montre une CGT forte dans les départements traditionnellement de gauche et une CFDT très marquée par le catholicisme. Ces élections marquent globalement un recul de l'influence du syndicalisme ouvrier.*